Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260921-2026092102-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du 21 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur BESREST Nicolas, Maire.

Date de convocation : 15 septembre 2026
Date d'affichage : 15 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de membres représentés : 1
Etaient présents : BESREST Nicolas, Maire,
STRUGAREK Jean-Luc, ETIENNE Brigitte, ROUXEL Jérôme, BOURRET Alexandra, adjoints ;
MAGDELAIN Emmanuel, CHANTEUX BELLEC Christine, POTTIER Chantal, TOUBLANC Jean-Philippe, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, LEFORT Olivier, COURCOUX Magali, LAURENT-MONTOUX Carine, ANDOUARD Emmanuel, BIDAUD Julien, MATHIOT Marina ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents : LE BOUEDEC Marine, représentée par BIDAUD Julien ; COUILLEAUD Sylvain.
Monsieur ANDOUARD Emmanuel a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2026-09-21-02 : Approbation du Procès-Verbal du 27 juillet 2026

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 juillet 2026.

Vote du conseil municipal :
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nicolas **BESREST**

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Emmanuel **ANDOUARD**

Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le 22 septembre 2026
Le Maire,
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor